

Histoire de l'Art

Kunstgeschichte

Art History

Bachelor – 30 crédits ECTS

Le programme BA Histoire de l'Art à 30 crédits est régi par le présent plan d'études. Ce dernier se fonde sur le règlement du 23 juin 2005 pour l'obtention du diplôme universitaire, ainsi que sur les directives du 23 avril 2009 concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg.

1. Description générale du programme

Le programme de Bachelor en Histoire de l'Art offre aux étudiant-e-s la possibilité d'acquérir des connaissances de base en Histoire de l'Art sur une large période chronologique: Histoire de l'Art contemporain (XX^e et XXI^e siècles), Histoire de l'Art moderne, Histoire de l'Art médiéval (occidental et byzantin) et Histoire de l'Art et Archéologie classique.

L'étudiant-e acquiert ici les outils nécessaires à la compréhension et à l'interprétation des œuvres d'art en fonction de la matérialité, du contexte historique et aux fonctions de celles-ci. L'objectif de la formation sera de maîtriser une partie des grands courants stylistiques et la classification des œuvres d'art depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les méthodes d'analyse formelle et de contenu, ainsi que l'approche scientifique des œuvres sont ici l'un des principaux piliers de l'enseignement.

Les études en Histoire de l'Art peuvent débiter indifféremment au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

2. Structure des études¹

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'Histoire de l'Art	12
Module 2	Exercices en Histoire de l'Art	18

3. Dispositions spécifiques

3.1 Types d'enseignement et modalités d'évaluation

Cours d'introduction (3 crédits ECTS) : validation par un examen écrit. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'enseignant.

¹ Une description détaillée du contenu des études figure en annexe.

Proséminaire (6 crédits ECTS) : participation active, présentation d'un exposé et validation par un travail scientifique d'environ 30'000 signes (espaces et notes de bas de page compris) hors page de titre, légendes, illustrations, bibliographie et annexes éventuelles. Les places disponibles et autres exigences peuvent être fixées par l'enseignant.

3.2 Calcul des notes

Les unités d'enseignement qui reçoivent une note (cours, proséminaires) sont évaluées séparément sur une échelle de 1 à 6 sous forme de nombres entier ou demi, la note minimale de 4 étant requise pour validation. Une unité d'enseignement non réussie peut être compensée par une unité d'enseignement équivalente au sein du même module.

Chaque note de module correspond à la moyenne des notes des unités d'enseignement acquises au sein de ce module de manière non-arrondie.

La note finale du programme d'études correspond à la moyenne de l'ensemble des notes de module.

3.3 Langues d'enseignement

Ce programme d'études est enseigné en partie en français et en partie en allemand. Les étudiant-e-s suivent obligatoirement des cours dans les deux langues, la répartition étant fixée en fonction des enseignements, mais il est toujours possible de choisir sa langue d'exposé, de travail écrit et d'examen (français ou allemand).

Les étudiant-e-s visant un diplôme bilingue sont priés de s'adresser aux conseillers aux études au début de leurs études. Pour un diplôme bilingue, les enseignements doivent être accomplis activement, oralement et par écrit, dans les deux langues (français et allemand). Au moins 40% des crédits ECTS doivent être évalués dans la seconde langue. Voir aussi les directives du règlement de Bachelor de la Faculté des Lettres.

3.4 Reconnaissance d'études, Erasmus, Swiss-Mobility

Pour obtenir un diplôme en Histoire de l'Art de l'Université de Fribourg, l'étudiant-e doit obtenir à Fribourg au moins 50% des crédits dans le domaine concerné à Fribourg. Les enseignements issus d'une autre Université peuvent être reconnus dans la mesure où ils peuvent s'intégrer, formellement et thématiquement, dans le présent plan d'études.

Tous les enseignements soumis au domaine pour reconnaissance doivent être évalués avec note.

Bachelor - 30 crédits

Structure du programme d'études :

Module	Titre - contenu	Crédits
Module 1 : Introduction à l'histoire de l'art		12
Ce module a pour objectif l'acquisition de connaissances de bases en histoire de l'art. Ici l'étudiant-e acquiert ces compétences en suivant un cours d'introduction avec évaluation écrite dans chacune des quatre périodes de l'histoire de l'art en fonction de ses intérêts (4 x 3 crédits ECTS).		
Module 2 : Exercices en histoire de l'art		18
Ce module a pour objectif la mise en oeuvre des connaissances de bases en histoire de l'art. Ici l'étudiant-e acquiert ces compétences en accomplissant un proséminaire avec travail écrit dans trois des quatre périodes de l'histoire de l'art (3 x 6 crédits ECTS).		